Bonjour,

20% en 1970, 30% en 2000, 35% en 2015. C'est indéniable, la part des prestations sociales dans le revenu des ménages français n'a cessé d'augmenter depuis 45 ans.

Entre 2000 et 2014, le nombre d'allocataires de l'un des onze minima sociaux disponibles en France est passé de 3 342 500 à 4 126 700. En 2013, les dépenses liées aux versements de ces allocations représentaient près de 23 milliards d'euros.

Alors quoi ? Nous serions une société d'assistés ? Les raccourcis les plus courts mènent souvent droit dans le mur. Ces allocations sont avant tout des droits. Eh oui ! Le droit à des moyens convenables d'existence est inscrit depuis 1946 dans notre chère constitution.

Mais et la fraude alors ? Ah, les fameux profiteurs du système... Posons les chiffres dans une balance : en 2013, la fraude aux prestations sociales, c'est-à-dire celles et ceux qui perçoivent des aides sans y avoir droit, s'élevait à 350,5 millions d'euros. De l'autre côté la même année, la fraude aux cotisations sociales, c'est-à-dire principalement les employeurs qui ne payent pas ce qu'ils devraient, représentait 20 à 25 milliards d'euros, près de 70 fois plus. Les profiteurs ne seraient pas ceux qu'on croit ?

Pour l'exemple, arrêtons-nous un instant sur le RSA, le revenu de solidarité active. Fin 2014, sur 2,4 millions d'allocataires, les fraudes détectées par les caisses d'allocations familiales concernaient moins de 1% des bénéficiaires. Toujours en 2014, sur les 11,5 milliards d'euros nécessaires pour financer le RSA, le coût des fraudes représentait moins 1,2% du budget global de cette allocation.

Oui, mais toutes ces aides, ça n'incite pas à travailler ! Tiens donc... D'après une étude datant de 2006 parmi les allocataires des onze minima sociaux, 40% avaient du mal à trouver un emploi stable. Par choix ? Pas vraiment... 96% d'entre eux étaient en recherche active de travail mais faute de la bonne qualification parce que le job est trop loin, que les transports coûtent trop cher ou encore parce qu'ils ou elles sont trop jeunes ou trop vieux, ils ne trouvent que des emplois précaires ou rien du tout.

Il y a aussi les 18% d'allocataires qui doivent faire face à des problèmes de santé. Près d'un sur trois continuent quand même à chercher activement du travail, là où les autres en sont tout simplement incapables physiquement.

Au final, sur l'ensemble des allocataires des minima sociaux, moins de 1% déclarent que reprendre un travail serait moins rentable que de toucher les aides sans rien faire. Adieu mythe de l'assistanat. Et ce n'est que la partie émergée de l'iceberg, l'autre s'appelle le non-recours : toutes celles et ceux qui ont droit aux aides, mais n'en bénéficient pas. Soit parce qu'ils n'en ont pas fait la demande, soit parce qu'ils ne savent même pas que ces aides existent.

Pour le RSA le taux de non-recours est de 50%. Si l'on se concentre sur le sol RSA activité versé aux travailleurs pauvres, le taux grimpe à 68%. Pour l'ACS l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé, il varie entre 60 et 70%. Au total ce sont près de 10 milliards d'euros qui ne seraient pas réclamés chaque année. Être aidé ne semble pas si simple...

Car pour accéder à ces aides il faut justifier que l'on y ait droit or démontrer que l'on est pauvre n'est pas ce qu'il ya de plus valorisant dans la vie. Face aux risques de stigmatisation certains y renoncent donc. En 2014 une étude menée dans le Gard a enregistré un taux de renoncement aux soins médicaux de 30%. Pour plus de 90% de ces patients, ce choix était malgré un besoin réel de soins. Mieux vaut rester malade que de devenir assisté. Triste réalité.

Selon l'Union européenne et l'ONU, le seuil de pauvreté est fixé à 60% du revenu médian soit 1008 euros mensuels pour une personne seule. En 2014, 8,8 millions de Français étaient sous cette limite, presque 14% de plus que dix ans plus tôt en 2004. En avril 2016, le RSA socle pour une personne seule sans activité était de 525 euros aide au logement comprise. On est bien loin de l'opulence, même en y ajoutant d'autres aides potentielles.

La pauvreté est une réalité bien plus complexe qu'on ne l'imagine et aucun doigt accusateur ne pourra aider celles et ceux qui en souffrent. Je suis Nina Schmidt et je suis chef de projet à l'Observatoire des inégalités. On est dans une société où l'égalité de droit, elle est inscrite dans notre Constitution. Donc bénéficier de minima sociaux ou d'une couverture maladie universelle c'est quelque chose d'inscrit dans notre Constitution, dans la définition de notre société. Ce ne sont pas des privilèges, ce sont des droits. Ce modèle social bénéficie aussi aux plus aisés. On a une expression qui dit "Une solidarité de pauvre est une pauvre solidarité". C'est important d'inclure tout le monde dans la solidarité.

Après, il y a la solidarité nationale : allocations familiales, prestations logement, etc. Puis il y a la solidarité nationale plus universelle : l'assurance maladie, les retraites, l'assurance chômage. Ce sont aussi, quelque part, des formes d'assistanat.

Par exemple, si on prend l'éducation, on voit que les études supérieures publiques, à l'université, dans les masters, il y a une forte représentation des enfants de cadre, et donc la solidarité nationale finance davantage les formations des enfants de cadres supérieurs.

Il y a un bénéfice dont on ne parle pas, un peu dissimulé, qui ne prend pas le visage d'aides sociales, mais qui revient aussi à une forme de solidarité envers tout le monde.

Interroger le mythe de l'assistanat, ça questionne aussi les valeurs de la société et ce que récompense la société française. Qu'est-ce qui est récompensé aujourd'hui ?

C'est le niveau de diplôme, le fait d'avoir des responsabilités. Si on prenait d'autres critères, comme l'utilité sociale, par exemple, un enseignant serait sans doute mieux payé qu'un agent immobilier, et un éboueur serait sans doute mieux payé qu'un directeur de banque, par exemple.

Il y a environ deux millions de travailleurs pauvres aujourd'hui en France qui travaillent, mais avec leur revenu du travail qui continue de rentrer sous le seuil de pauvreté. Donc ça, effectivement, là on n'est plus du tout dans l'image du pauvre qui bénéficie des aides sociales et qui ne travaille pas et qui n'est pas incité justement à la reprise du travail.

Alors ça questionne justement le type d'emploi que pratiquent ces travailleurs pauvres. Alors c'est bien souvent des emplois précaires, des petites missions, des intérimaires, des CDD, etc.

Se demander comment l'emploi ne protège même pas de la pauvreté, ça questionne évidemment la qualité de l'emploi.

Il y a 50 % aujourd'hui des chômeurs qui vivent avec moins de 500 euros par mois. 500 euros par mois, c'est la moitié du seuil de pauvreté à 60 %. Qui est à 1000 euros.

On a entendu des discours sur des chômeurs qui gagnent plusieurs milliers d'euros par mois, 2000 euros par mois, etc. Quand vous regardez la répartition des chômeurs, vous voyez bien que cette petite tranche de chômeurs est très minime et que finalement, la moitié des chômeurs aujourd'hui ne touchent que 500 euros par mois.

Nous, à l'Observatoire, on a décidé de s'interroger sur le seuil de richesse, au même titre qu'il y a un seuil de pauvreté. On s'est demandé qui pouvait être riche. Donc on s'est questionné sur le seuil à prendre. En gros, qu'on prenne le seuil de 10 % des plus riches ou qu'on prenne le double du revenu médian, par exemple, on a un seuil à 3000 euros pour une personne seule par mois.

Ça signifie, qu'en faites, quand vous gagnez 3000 euros par mois pour une personne seule, vous avez quand même 90% de la population qui gagnent moins que vous et que donc on ne peut pas se dédouaner de la solidarité justement, même si on s'estime pas riche. En faites, on lève beaucoup plus que la majorité des Français. Et c'est vrai qu'on a tendance à entendre ce discours chez les gens qui gagnent 3000, 4000 euros en disant, "moi en faites je suis pas riche, j'ai ma maison à payer, à rembourser", etc... Et donc je peux pas contribuer autant, je paye trop d'impôts, je peux pas contribuer autant à la solidarité nationale. Et donc essayez de resituer un petit peu et de dire en faites, avec 3000 euros vous êtes quand même beaucoup mieux lotis que la majorité de la population donc en faites vous pouvez faire un effort aussi, c'est quand même important de réfléchir à ça.

On a tendance effectivement à dire que les Français ne sont plus solidaires, voilà, on ne veut plus aider les plus pauvres. Bon, si on regarde le nombre de personnes investis dans des associations qui travaillent au jour le jour avec ces personnes en grande difficulté, même si on regarde chacun dans son quotidien ce qu'on peut faire pour les plus pauvres, les dons aux associations, donner un repas, il y a de la solidarité, la solidarité continue d'exister. Il est vrai qu'il faut se méfier des discours qu'on a beaucoup entendus mais qui sont alimentés par la critique de l'assistanat, de destruction, délitement de la solidarité, du sentiment de solidarité, etc... Si on revient à un discours positif sur la solidarité, ça ne peut qu'effectivement bénéficier ensuite à mieux contribuer à cette solidarité et donc à réduire la pauvreté. Il n'existe pas une, mais des pauvretés.

Entre 1979 et 2011, dans le budget des ménages pauvres et modestes, la part des dépenses contraintes (loyer, électricité, gaz, assurance, téléphone entre autres) est passée de 23% à 52% contre une moyenne de 33,5% pour l'ensemble de la population française en 2011. Ces mêmes familles pauvres paient généralement plus cher que les autres ce qu'elles consomment. Côté habitations, les petites surfaces étant plus recherchées, elles sont proportionnellement plus coûteuses. Les ménages défavorisés habitant de petits logements paient donc le mètre carré 5% plus cher en moyenne. Pas de bol.

Pour les petits biens, l'assurance aussi est plus chère, 20% supplémentaires par mètre carré en moyenne. Décidément... Idem pour la téléphonie mobile : ne pouvant s'engager sur des forfaits, les plus modestes se rabattent sur les cartes prépayées ou la minute de communication et de 15 à 50% plus élevée. Bienvenue en double peine.

Entre 2003 et 2014, le nombre de dossiers de surendettement en France est passé de 165 000 à 230 000. Une famille sur cinq est actuellement en situation de précarité énergétique. Alors quoi ? On continue à parler d'assistés ou on assume les besoins de solidarité ? Pour le seul RSA, la fraude représenterait moins de 1 % des allocataires et il faudrait durcir les règles pour tous les autres. Le mythe de l'assistanat ne fait que pointer des populations déjà affaiblies, joies du populisme... Et plus on les cible, plus il leur devient difficile de tendre la main pour demander de l'aide, accentuant encore plus la précarité dans laquelle vivent ces familles. Pourtant, la mode est à renforcer la surveillance sur les bénéficiaires d'aides sociales, comme si être pauvre était un crime. Bah voyons... À trop critiquer la solidarité, on risque de détricoter le lien social et on se retrouvera vite à poil.